

[16]97 Juni 7., Bordeaux

A

SCHREIBEN VOM JES[UITEN NN DE] BELLOC AN [AEGID FRANZ] ANDERMATT, "CAPITAINE COMMANDANT DES SUISSES [KONKRET DER FREIKOMPAGNIE VON GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN]¹", LA ROCHELLE

*"Quoyque ie n'aye rien de nouveau á[!] ajouter á ma derniere lettre, ie profite cependant avec plaisir de l'occasion qui se presante pour vous renouveler Les assurances de mon estime et de mon souvenir, Le Pere qui vous remettra celle cy est un de mes intimes amys, ie me console de son depart dans L'esperance qu'il ne vous sera pas entierement inutile a la rochele et que vous trouverés en luy un autre Pere de Belloc, c'est a dire un parfait et sincere amy. ie luy ay souvent parlé, il s'est fait par avance un plaisir d'aller dans une ville ou il doit voir un aussi honnéte homme que vous, adressés vous donc á luy avec confiance et soyés persuadé qu'il vous rendra tous les services qu'il pourra. si vous iugés que ie puisse vous en rendre quelqu'un icy ou ailleurs vous connoissés la dessus la situation de mon coeur a vostre égard, il n'est personne qui y occupe une place plus avantageuse et pour qui il est plus d'inclination que pour vous. ie ne vous dirai aucune nouvelle du Chateau trompette [in Bordeaux], ie n'y ay point mis le pied depuis que vous en etés sorti, Les voyages que i'y ferais desormais seront a peu prés comme ceux qui [fai]t² le soleil dans le monde, une fois tous [les]² ans et voyla tout; ce quartier n'a plus d'attraits pour moy et il ne sçauroit me devenir agreable tandis que vous en serés absent. si i'etois puissant en cour quelque charme que vous trouviés a la rochele i'emploierois tout mon credit pour vous faire revenir icy, il est dur d'estre séparé d'une personne aussi aymable que Monsieur Andermat, ie ne Sçaurois vivre content si ie n'esperois de le revoir un jour, il y a aussi bien du malheur si ie n'ay cet avantage avant que vous sortirés de La rochele [was dann aber offenbar erst 1698 der Fall sein sollte]³. ie vis m.^r **Domenge** le jour même que ie receus votre lettre, il fut tres sensible aux marques de votre souvenir, il est maintenant sans fievre, dés le moment que sa santé sera retablie nous boirons quelques hanaps [=Schnaps?] a la votre, faites en de même pour nous, Le[s] chers PP. **Rouilhac**⁴ et **melon** vous écrivent ainsi ie ne vous apprendrais point de leurs nouvelles. croyés moy toujours avec une estime veritable et un attachement inviolable ...".*

1) s. Zurlaubiana AH 140/120 spez. Anm. 1

140/121-122

2) Text zerstört; sinngemäss ergänzt

3) s. ebenda AH 140/119

4) s. ebenda AH 140/121A

Original - AH 140, 319-320

121 A

[1697 Juni 7., Bordeaux]

A

SCHREIBEN VOM [JESUITEN] ROUILHAC [AN DEN CAPITAINE-COMMANDANT
AEGID FRANZ ANDERMATT]

Gehört zu AH 140/121

"vous voulés bien ... que n'ayant pas assés de tems pour vous ecrire je me serve de la lettre du pere [de] Belloc pour vous assurer que je suis et que je seray toujours un de vos meilleurs amis quand même vous ne le voudriés pas; je vous ecriray a la premiere occasion en attendant agrées que je vous prie de vous souvenir toujours un peu de nous, si je puis vous etre de quelque utilité dans ce pais obligés moy de m'employer. je suis ..."

Original - AH 140, 320^v

122

[1644 n. Dezember 13.]

A

SCHREIBEN [VOM ZUGER STADT- UND AMTSRAT, BEAT II. ZURLAUBEN]
AN [DEN] LANDAMMANN [DER IV DÖRFER] RITTER [RUDOLF AND-
REAS VON] SALIS[-ZIZERS]

"Nous apprenons que depuis n[ot]re depart [gemeint ist von dem vom 4. bis 13. Dezember 1644 in Chur abgehaltenen Beitag - Bündnerwirren! -, auf welchen die IX kath. Orte - Stadt und Amt Zug war dabei durch Beat II. Zurlauben vertreten - eine Gesandtschaft abgeordnet hatten]¹ l'accord entre les deux Religions dans V[ot]re Communauté de Zizers² aye esté entierem[en]t conclu a l'amyable, et au contentement de toutes les deux parties. mais ne scaschant bonnement les particularites du traité, & la Curiosité, que J'ay conceüe dernie[è]rem[en]t dans les affaires de... Vos ligues ... me donne l'hardiesse de Vous importuner par ceste mienne priere afin qu'il Vous plaise de me favoriser d'une Copie dud traicté³ comme aussy d'un